

## COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

### ARRÊTÉ TEMPORAIRE D'INTERDICTION DE CIRCULATION RUE DE MONTHULÉ (RD 562)

Arrêté n° 035 - 2020

Le Maire de la Commune de Saint-Germain-sur-Avre,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière huitième partie,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux,

#### ARRETE

Article 1 - A compter du 21 septembre 2020 et jusqu'au 30 octobre 2020 inclus, la chaussée sera rétrécie et la circulation générale se fera par sens unique alterné réglé par panneaux rue de Monthulé, de l'intersection de l'impasse des Vignes jusqu'au transformateur électrique situé à la hauteur du n°3 rue de Monthulé après l'intersection de l'impasse du Moulin. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit au droit des travaux dans les deux sens.

Article 2 - Une déviation sera mise en place. La signalisation conforme à la réglementation en vigueur sera mise en place et entretenue par les soins et aux frais de l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 - Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de St-Germain-sur-Avre. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Article 5 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Responsable de LDTP, 4 Bis Mare Dubuc, 27110 Quittebeuf
  - Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Nonancourt
  - Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Nonancourt
  - Monsieur le Président d'EPN, Hôtel d'Agglomération, 9 Rue Voltaire, CS40423, 27005 Evreux Cedex
  - Monsieur le Responsable de l'Agence Routière, Rue Eugène Pottier, 27190 Conches-en-Ouche
- chargés, chacun en ce qui les concerne, d'en assurer l'exécution.

St-Germain-sur-Avre, le 25 août 2020.

Le Maire,

*Par le Maire  
l'Adjoint.*

Francis GAUTIER.

